

**Séance  
extraordinaire  
2018-12-17ss2**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le lundi 17 décembre 2018 à 20 heures à laquelle sont présents, M<sup>me</sup> la mairesse Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle, Gaétan Bélanger, et les conseillères, M<sup>mes</sup> Pauline Joncas, Évelyne Gallet et Chantal Côté. M<sup>me</sup> Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

L'avis de convocation a été donné à chacun des membres du Conseil tel que permis par l'article 157 du Code municipal. Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Vérification des présences;**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
4. **Présentation et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019;**
5. **Adoption du programme triennal d'immobilisations;**
6. **Période de questions se rapportant aux prévisions budgétaires de l'année 2019;**
7. **Mode de distribution d'un résumé des prévisions budgétaires;**
8. **Levée de la séance.**

**1. Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

**2. Vérification des présences**

**Sont présents :** M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, la mairesse  
M. Pierre Martineau, siège # 1,  
M. Jonathan Daigle, siège # 2,  
M<sup>me</sup> Pauline Joncas, siège #3,  
M. Gaétan Bélanger, siège # 4,  
M<sup>me</sup> Évelyne Gallet, siège # 5,  
M<sup>me</sup> Chantal Côté, siège # 6,

**2018-12-01ss2**

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Adoption ordre  
du jour

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**2018-12-02-ss2**

**4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019**

Prévisions  
budgétaires  
année 2019

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu de l'article 954 du Code municipal, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Chantal Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2019 et à s'approprier les sommes nécessaires, à savoir :

### DÉPENSES D'OPÉRATION

Conseil	94 979
Application de la loi	1 800
Gestion financière et administrative	353 550
Évaluation	98 125
Quote-part Édifice Amable-Bélanger	15 105
Police et transport scolaire	233 000
Protection contre l'incendie et sécurité civile	316 058
Voirie municipale	526 453
Enlèvement de la neige	408 000
Éclairage des rues	26 400
Transport adapté	15 200
Réseau de distribution d'eau potable et égout	158 700
Assainissement des eaux usées	97 500
Enlèvement des matières résiduelles	287 086
Protection de l'environnement	3 000
Quote-part boues de fosses septiques	68 715
Logements sociaux	7 400
Politique familiale et MADA	9 900
Urbanisme et zonage	123 600
Promotion et développement	213 975
Centre culturel	182 680
Parcs et terrain de jeux	351 850
Bibliothèque et joujouthèque	36 690
Culture et Patrimoine	27 000
Environnement et embellissement	8 030
Frais de financement et autres activités financières	224 149
Remboursement de la dette à long terme	246 500
Fonds réservé (fonds de roulement)	35 650

**TOTAL DES DÉPENSES D'OPÉRATION 4 171 095**

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Administration	2 000
----------------	-------

**TOTAL ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2 000**

**TOTAL DES DÉPENSES 4 173 395**

## ARTICLE 2

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes :

### TAXES

Sur la valeur foncière générale	2 383 385
Spéciale règlement d'emprunt 2014-09 (conduites 132)	33 533
Spéciale règlement d'emprunt 2014-10 (réservoir)	56 238
Spéciale 2014-11 (poulailler)	36 953
Spéciale 2015-06 (terrains industriels)	10 596
Spéciale 2015-07 (station d'épuration)	44 898

Spéciale 2015-08 (camions incendies)	76 510
Spéciale 2016-08 (caserne)	3 050
Spéciale 2016-11 (mise aux normes)	14 612
Spéciale 2016-14 (réfection conduites Souvenir-Vincelotte)	34 800
Spéciale 2016-16 (parc industriel)	19 995
Spéciale lumière	58 000
Spéciale eau potable	122 000
Compensation aqueduc	127 000
Compensation égout	55 000
Enlèvement des ordures	258 000
Assainissement des eaux usées	92 000
Gestion des boues de fosses septiques	68 715

#### **COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

Gouvernement du Québec	114 153
Gouvernement du Canada	1 270

#### **AUTRES REVENUS DE SOURCE LOCALE**

Administration générale	22 060
Transport	5 000
Hygiène du milieu	12 000
Aménagement et urbanisme	6 300
Centre culturel	64 900
Loisirs	88 200
Imposition de droits (licences, permis, carrières et sablières)	93 500
Amendes et pénalités	6 000
Intérêts	19 800
Autres revenus	37 400

#### **REVENUS DE TRANSFERT**

Transferts et ententes partage et autres	207 227
--	---------

**TOTAL DES REVENUS 4 173 095**

2018-12-03-ss2

#### **5. Adoption du programme triennal d'immobilisations**

Programme triennal d'immobilisations

- ATTENDU QUE** le Conseil municipal a préparé un programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020 et 2021;
- ATTENDU QUE** des développements domiciliaires sont prévus dans la zone blanche et dans les îlots déstructurés;
- ATTENDU QU'** un projet de développement d'une phase 3 du parc industriel municipal est prévue;
- ATTENDU QUE** l'ajout de résidences et entreprises sur le réseau d'aqueduc existant, les nouveaux développements et les réserves d'eau minimales nécessaires nécessiteront un apport supplémentaire en eau;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité de Cap-Saint-Ignace adopte ce programme triennal pour les années 2019-2020 et 2021;

Plan triennal d'immobilisations estimé :

**PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

- Développement industriel municipal (phase 3)	2 000 000 \$
- Développements résidentiels et prolongement de réseau	4 000 000 \$
- Augmentation de la capacité en eau potable	3 000 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 000 000 \$</b>

Note : Les coûts sont estimatifs en fonction des études et des rapports disponibles. Les projets n'étant pas définitifs, les coûts pourraient différer.

**Période de questions**

**6. Période de questions se rapportant aux prévisions budgétaires de l'année 2019**

M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, mairesse, répond à quelques questions des gens de la salle.

**2018-12-04-ss2**

**7. Mode de distribution d'un résumé des prévisions budgétaires**

Mode de distribution d'un résumé prévisions budgétaires

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article 957 du Code municipal, un document explicatif concernant le budget 2019 doit être distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la Municipalité de Cap-Saint-Ignace affiche dans le journal local *Le Vaillant* les prévisions budgétaires de l'année 2019.

**2018-12-05-ss2**

**8. Levée de la séance**

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que la séance soit levée à 20 heures 36.

Sophie Boucher  
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron  
Mairesse